

Détermination ciblée sur les métiers du parachèvement du bâtiment (18 à 24 ans)

RÉF | 7131

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Ce module de deux semaines vous sensibilisera aux métiers du parachèvement du bâtiment (notamment coffrage, couverture, carrelage, maçonnerie, plafonnage, sanitaire-chauffage, électricité,...) et vous permettra de tester vos compétences pour ce secteur.

Programme

- Découvrir les métiers de la construction : visites, petites manipulations
- Mieux se connaître : utilisation d'un jeu vidéo sur les compétences, alternance des séances de jeu avec des temps de réflexion
- Établir un bilan de ses compétences
- Recevoir un accompagnement pour une orientation vers une formation qualifiante en construction : coffrage, couverture, carrelage, maçonnerie, plafonnage, sanitaire-chauffage, électricité

Certification(s) visée(s)

Attestation de fin de formation

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

2 semaines

Horaire

en journée 9h00 à 17h00 temps plein

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir entre 18 et 24 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Être domicilié en Région bruxelloise

Connaître

Avoir des connaissances de base en calcul et lecture.
L'entrée en formation est conditionnée par la réussite de tests de français et de calcul de base, ainsi que par un entretien de motivation

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- S'inscrire à une séance d'information. Être disponible jusque 16h00 le jour de la séance (une heure de pause est prévue entre la séance d'information et les tests).
- Plus d'informations auprès du secrétariat de la Mission locale d'Anderlecht : 02/555 05 60.

Organisme

Mission locale d'Anderlecht

Rue de Birmingham 225
1070 Anderlecht
Tél: 02 555 05 60
<http://mla.brussels/>

